

Q14 2024 04

**Conseil d'arrondissement
Mai 2024**

QUESTION

Présentée par Marie-Claire CARRERE-GEE, Patrick VIRY, Stéphanie CLAUD, Jean-François ALEXANDRE et Marie-Louise DUHALDE au nom du groupe 100% 14^e

Il ne serait pas imaginable que la récente mise en sens unique de l'avenue du Général Leclerc n'ait pas été précédée de la réalisation d'une étude d'impact.

La réalisation d'une telle étude d'impact se justifie naturellement, pleinement compte tenu du caractère « essentiel » de cet axe au sens du code général des collectivités territoriales, de la densité du trafic sur cet axe et des reports de circulation sur l'avenue Jean Moulin, de dimensions beaucoup plus modestes et facilement soumise à une congestion.

C'est justifié au regard des bénéfices attendus par la Mairie en termes d'environnement et de santé.

C'est, enfin et surtout, une question de bonne gouvernance.

Marie-Claire CARRERE-GEE et les élus du groupe 100% 14^e demandent à la Maire du 14^e arrondissement de bien vouloir leur communiquer cette étude d'impact.